

Le paysage funéraire s'est considérablement transformé ces dernières années avec l'émergence de grands groupes. La ville d'Istres a pour objectif de pérenniser sa présence dans ce secteur, de maintenir et de développer une offre de service public de qualité et de proximité

Les familles ont besoin d'un interlocuteur rassurant sur lequel elles peuvent se reposer en toute sécurité et en ayant la garantie de tarifs, calculés au plus juste.

La ville d'Istres se positionne comme une alternative protectrice dans un domaine fortement concurrentiel.

La satisfaction des familles lors de la prise en charge des obsèques est pour nous l'élément fondamental de notre mission.

Nous sommes garants des principes du service public : égalité de traitement, respect de la neutralité et un service assuré sans interruption.

Nous vous garantissons un accompagnement décent, le respect dans la prise en charge du défunt et de ses volontés.

Nous avons la capacité de consacrer le temps nécessaire à la prise en charge de la famille.

Nous veillons à vous donner des informations fiables et précises sans rien imposer.

Nous vous laissons le temps nécessaire à la réflexion avant toutes décisions.

Notre démarche d'accompagnement et de conseil se réalise dans ces objectifs.

Martine ROMAN
Conseillère municipale
Elue aux pompes funèbres et
Présidente du conseil d'exploitation



Elodie MOULIS
Directrice générale adjointe



Christine DORLENCOURT
Directrice de la régie des pompes
funèbres



Nous nous engageons à :

- Délivrer un devis gratuit pour chaque demande de prestation.
- Garantir une gamme de produits de qualité à coûts maîtrisés.
- Assurer de façon systématique une cérémonie conforme aux volontés.
- Intervenir, en dehors des heures d'ouverture, 7jours/7 et 24 h/24, dans un délai maximum de 2 heures.
- Proposer des rendez-vous adaptés à votre emploi du temps.
- Mettre à disposition des moyens humains qualifiés et des matériels adaptés.
- Renseigner dans le respect de la réglementation de notre profession.
- Evaluer votre niveau de satisfaction et mettre en place des actions d'amélioration, si nécessaire.